Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 07 décembre 2011

Présentation du dispositif des patrouilleurs dans les transports en commun essonniens

INVITATION PRESSE

L'instruction ministérielle du 27 avril 2011 institue des patrouilleurs de la Police nationale ; plusieurs villes essonniennes ont expérimenté ce nouveau mode de surveillance de la voie publique.

Son objectif vise à optimiser l'efficacité des unités opérationnelles en augmentant la visibilité des policiers en tenue d'uniforme sur la voie publique et à favoriser le contact avec les citoyens. Le bilan des six premiers mois (juin à novembre 2011) montre ***982*** patrouilleurs supplémentaires sur le département de l'Essonne.

La mission dévolue aux patrouilleurs est une mission de police générale basée sur le triptype : prévention/dissuasion/répression.

Deux types de patrouilles sont présentes sur la voie publique :
- Les patrouilleurs de circonscription primo-intervenante, binôme en tenue, assurent la mission de police-secours ;
- Les patrouilleurs de secteurs agissent prioritairement sur des zones déterminées. Ces secteurs prennent en compte les enjeux territoriaux tels que les gares et leurs abords, les établissements d'enseignement du second degré et leurs abords ainsi que les itinéraires entre ces établissements et les lieux de transport, les halls d'immeubles, les zones commerciales et les lieux d'habitat précaire.

Afin de vous présenter ce dispositif, Monsieur Michel Fuzeau, Préfet de l'Essonne vous convie à un déplacement sur le terrain suivi d'un point presse le :

Vendredi 9 décembre 2011 à 10h30
Centre commercial Grigny 2, place Henri Barbusse à Grigny

Déroulé :
- Accueil au Centre commercial Grigny 2 : présentation du dispositif "Patrouilleurs" ; rencontre avec les commerçants;
- Départ de l'arrêt "Grigny centre RER" dans un bus de la société Tice avec patrouilleurs à bord, échange avec les responsables de Tice ainsi qu'avec le chauffeur de bus.

Merci de vous faire accréditer auprès du Bureau de la Communication Interministérielle au 01 69 91 90 54

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle *(pi)* :
01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Bureau de la communication interministérielle :
01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr